

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Gouesnou

École libre de Garçons.

- 1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?
R. Non
- 2^o Par qui est-elle tenue ?
R. "
Et combien a-t-elle de maîtres ?
R. "
- 3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?
R. "
Et combien de pensionnaires ?
R. "
- 4^o A qui appartient l'immeuble ?
R. "
Et comment l'école est-elle entretenue ?
R. "

Paroisse de Gouesnou

École libre de Filles.

- 1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?
R. Oui
- 2^o Par qui est-elle tenue ?
R. Par des maîtresses laïques
Et combien a-t-elle de maîtresses ?
R. trois
- 3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?
R. Cent quinze
Et combien de pensionnaires ?
R. Douze
- 4^o A qui appartient l'immeuble ?
R. A Monsieur Dénic, notaire
Et comment l'école est-elle entretenue ?
R. Par ses propres ressources, celle du clergé et la libéralité des fidèles

École communale de filles.

- 5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?
R. Non
Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?
R. En 1897

Personnel congréganiste.

- 6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?
R. Oui
Quel en est le nombre ?
R. Il en reste deux actuellement
A quelle congrégation appartiennent-elles ?
R. A la Congrégation des Filles de la Sagesse.

Veillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.